

### Sous-section 3.3: Reconnaissance des acquis (RA)

#### Considérations :

L'étude de la phase 1 du projet de l'ARUCC et du CPCAT identifiait une variation significative des pratiques, à la grandeur du pays, tant au chapitre de la consignation des acquis que du niveau de transparence à ce sujet. La phase 1 a également mis en évidence l'existence d'une base de données en ligne sur les transferts de crédits, aux É.-U., supervisée par l'AACRAO. Cette plateforme identifie explicitement les établissements qui offrent la RA et, qui plus est, elle suit un format normalisé. La base de données fournit un niveau de transparence qui n'existe actuellement pas au Canada.

L'élaboration de normes de consignation des résultats de la RA représente une activité complémentaire visant à appuyer les efforts de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRDA). Par conséquent, les chercheurs du projet de l'ARUCC et du CPCAT s'entretiendront avec les dirigeants de l'ACRDA et les inviteront à contribuer au présent processus de consultation.

Les questions suivantes visent à faciliter une telle consultation.

#### Questions du sondage en ligne et des ateliers

**Les questions suivantes sont comprises dans le sondage en ligne qui accompagne le présent document de consultation. Nous les fournissons ci-dessous, histoire de faciliter la réflexion préalable.**

1. Veuillez préciser jusqu'à quel point vous êtes d'accord avec les énoncés suivants :
  - Les résultats de la RA devraient paraître sur le relevé de notes de l'établissement.
  - Les résultats de la RA n'ont pas besoin d'être identifiés de manière explicite si l'évaluation est menée par l'expert en la matière ou l'évaluateur de l'établissement et qu'elle utilise les résultats d'apprentissage de cours établis et des procédés d'évaluation fiables d'assurance de la qualité.
  - Les résultats de la RA devraient être admissibles aux fins d'évaluation de transfert de crédits.
2. Veuillez fournir une explication pour vos réponses.
3. Y a-t-il d'autres considérations ou recherches potentielles que les chercheurs devraient explorer pour aider à l'élaboration de pratiques nationales prometteuses de consignation de la RA et à son évaluation aux fins de transfert de crédits?

#### Contexte :

Les travaux menés dans le cadre du Projet national de l'ARUCC et du CPCAT sur la nomenclature des normes de relevés de notes et des transferts de crédits viennent compléter ceux de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRDA). Cet organisme existe depuis le milieu des années 1990 et représente un chef de file national dans le domaine de la reconnaissance des acquis (RA). L'association et son site Web<sup>1</sup> fournissent l'accès à des réseaux internationaux et à une foule de ressources pour celles et ceux qui s'intéressent à la reconnaissance des acquis, y compris des manuels pour les professionnels du domaine, des liens vers des publications et des politiques de RA à la grandeur du Canada, des modules de formation, des webinaires et un glossaire qui sert de base au guide de

---

<sup>1</sup> <http://capla.ca/>

terminologie publié par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI).<sup>2</sup> Nous encourageons les répondants de la consultation de la phase 2 de passer en revue certains de ces documents au moment de réfléchir aux questions.

En reconnaissance du leadership de l'ACRDA dans ce domaine, il nous semble approprié de fournir la définition de l'expression « reconnaissance des acquis » :<sup>3</sup>

*RA/RAA veut dire « reconnaissance des acquis » et « reconnaissance des apprentissages antérieurs ».*

*L'évaluation et la reconnaissance des acquis est le processus permettant à une personne d'identifier, de documenter, de faire évaluer et d'obtenir la reconnaissance de ses apprentissages antérieurs. Les apprentissages peuvent être de nature officielle, non officielle ou expérientielle. Le contexte des apprentissages n'est pas l'élément central, l'accent portant plutôt sur les apprentissages comme tels. Les processus régissant la RA peuvent être entrepris à diverses fins, notamment la connaissance de soi, le transfert ou la reconnaissance de crédits par un établissement d'enseignement, à des fins d'emploi, de délivrance de brevet, de planification de carrière ou de recrutement.*

*Certaines organisations du Canada utilisent la RA pour décrire les processus associés à l'évaluation et la reconnaissance d'apprentissages non officiels et non traditionnels seulement. En pareil cas, des outils tels que les examens de reconnaissance, les démonstrations, les entrevues structurées, les simulations et les portfolios peuvent être utilisés, seuls ou combinés, aux fins d'évaluation des compétences et des apprentissages expérientiels.*

En 2013, l'ACRDA lançait un projet visant « la création de lignes directrices pancanadiennes d'assurance de la qualité de la reconnaissance des acquis (RA), afin d'orienter et d'améliorer l'évaluation des immigrants par l'entremise de la RAA dans différents contextes, de contribuer à l'efficacité organisationnelle et de promouvoir le développement de la population active. »<sup>4</sup> L'accent sur l'assurance de la qualité et l'élaboration de normes pertinentes aux fins d'évaluation des apprentissages officiels et non officiels est essentiel et constitue une composante fondamentale des efforts de l'ACRDA. Ce principe s'harmonise avec les constatations découlant des recherches de la phase 1. L'on espère, à la phase 2, atteindre une cohérence au chapitre des approches et des normes relatives à la consignation des résultats.

---

<sup>2</sup> <http://terminologies.cicic.ca/app/>

<sup>3</sup> CAPLA. (2015). *What is Prior Learning Assessment & Recognition (PLAR)/Recognition for Prior Learning (RPL)?* Consulté le 30 mars 2015 depuis l'adresse <http://capla.ca/what-is-pla/>.

<sup>4</sup> <http://capla.ca/quality-assurance/pan-canadian-project-description/>

